


**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE BROUSSES ET VILLARET  
Séance du 24 mars 2022**

Envoyé en préfecture le 25/03/2022  
Reçu en préfecture le 25/03/2022  
Affiché le   
ID : 011-211100524-20220324-PVCM240322-AU

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du foyer communal, sous la présidence de Monsieur Yannick DUFOUR-LORIOLE, Maire.

**Présents :** Monsieur DUFOUR-LORIOLE Yannick ; Monsieur PETERMANN Jean-Louis ; Monsieur BOURJADE Olivier ; Monsieur JUST Stéphane ; Madame MARTINEZ Pascale ; Madame PECH Pierrette ; Madame BONNAFOUS Virginie ; Monsieur LAFFON Gilles ; Monsieur JAMBERT Mathieu ;

**Absents excusés :** Madame BONNAFOUS Nadine a donné procuration à Monsieur JUST Stéphane ;

**Secrétaire :** Madame BONNAFOUS Virginie ;

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation conseil municipal du 4 février 2022
- Vente terrain à Monsieur Claudio GONZALEZ
- Comptes administratifs M14 et M49
- Comptes de gestion M14 et M49
- Affectations des résultats M14 et M49
- Questions diverses

**Approbation du conseil municipal en date du 4 février 2022**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

Mise aux voix du procès-verbal de la séance du 4 février 2022.

Aucune observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**Vente terrain à Monsieur Claudio GONZALEZ**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que Monsieur GONZALEZ Claudio souhaite acheter une partie de la parcelle A-912 située Rue de la mairie à Brousses, afin de construire sa maison d'habitation. Monsieur le Maire présente au conseil municipal le document d'arpentage établi par le géomètre Thomas BONNEL, exerçant au sein de la SELARL AXIOME. La parcelle A-912 a été divisée en deux parcelles : A-1033 surface 463m<sup>2</sup> et A-1034 surface 1100m<sup>2</sup>. Monsieur le Maire propose le prix de 10 euros le m<sup>2</sup>, soit un montant de 4 630.00 euros.

Le conseil municipal décide à la majorité (9 voix pour et 1 voix abstention) de vendre la parcelle A-1033 d'une surface de 463m<sup>2</sup> à Monsieur Claudio GONZALEZ au prix de 10 euros le m<sup>2</sup>, soit un montant de 4 630.00€ (463m<sup>2</sup>) ; et mandate Maître Xavier ROUANET, notaire à Cuxac-Cabardès, pour établir l'acte.

**Compte gestion 2021 M14**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion établi par le receveur. Après vérification, l'ensemble des comptes et des résultats sont conformes aux opérations budgétaires de l'année 2021. Le compte de gestion dégage un résultat de clôture positif de 201 251.97. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion présenté.

**Compte administratif 2021 M14**

Monsieur le Maire présente le compte administratif.

Fonctionnement			
Recettes	351 278.73	Dépenses	274 728.26
Report exercice 2020 excédent	107 605.87		
<b>Excédent exercice</b>	<b>76 550.47</b>		
<b>Résultat de clôture (report 2020+excédent exercice)</b>	<b>184 156.34</b>		
Investissement			
Recettes	99 173.29	Dépenses	50 300.40
		Report exercice 2020 déficit	31 777.26
<b>Excédent exercice</b>	<b>48 872.89</b>		
<b>Résultat de clôture (report 2020+ excédent exercice)</b>	<b>17 095.63</b>		

Résultat de clôture 2021 = 184 156.34 + 17 095.63 = 201 251.97

Monsieur le Maire quitte la salle, et le conseil municipal décide à l'unanimité le vote du compte administratif.

#### **Affectation résultat M14**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de **184 156.34 €** ;

On affecte :

- au 1068 en investissement une partie de l'excédent de fonctionnement afin de palier au besoin de financement soit 106 800.63
- au 002 en recette de fonctionnement 77 355.71

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver l'affectation du résultat.

#### **Compte de gestion 2021 M49**

Monsieur le Maire présente le compte de gestion établi par le receveur. Après vérification, l'ensemble des compte et des résultats sont conformes aux opérations budgétaires de l'année 2021. Le compte de gestion dégage un résultat de clôture négatif de 25 767.28. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion présenté.

#### **Compte administratif 2021 M49**

Monsieur le Maire présente le compte administratif.

<b>Fonctionnement</b>			
Recettes	29 388.67	Dépenses	34 611.50
		Report exercice 2020 déficit	6 628.14
		<b>Déficit exercice</b>	<b>5 222.83</b>
		<b>Résultat de clôture (report 2020+déficit)</b>	<b>11 850.97</b>
<b>Investissement</b>			
Recettes	26 111.77	Dépenses	29 015.10
		Report exercice 2020 déficit	11 012.98
		<b>Déficit exercice</b>	<b>2 903.33</b>
		<b>Résultat de clôture (report 2020+ déficit exercice)</b>	<b>13 916.31</b>

Résultat de clôture 2021 = - 25 767.28

Monsieur le Maire quitte la salle, et le conseil municipal décide à l'unanimité le vote du compte administratif.

#### **Affectation résultat M49**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un déficit d'exploitation de **11 850.97€**.

On affecte au 002 déficit : 11 850.97

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver l'affectation du résultat.

#### **Questions diverses :**

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil municipal est clos à 19h30.

La secrétaire

Monsieur le Maire

